

LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE DE POMME DE TERRE DANS LA REGION DE MEKNES-TAFILALET

Une alternative pour une augmentation du revenu des ruraux de la région

Dr. Hassan ELATTIR

Ancien Professeur à l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II



INTRODUCTION

Par rapport aux superficies irriguées de la région de Meknes-Tafilalet, la pomme de terre vient en second rang après l'olivier irriguée. Cette région constitue la première région de production de pomme de terre au Maroc (20% de la production nationale). 70% des producteurs de pomme de terre dans cette région sont des petits agriculteurs. Leurs superficies en pomme de terre représentent plus de 50% de celles de la région. Le rendement moyen de cette région en pomme de terre est de 27,28 T/ha.

Le développement de la filière de pomme de terre dans cette région visera l'augmentation durable du revenu des agriculteurs et principalement des petits producteurs, la contribution à l'amélioration du revenu et du bien être social de la population rurale, la lutte contre la pauvreté et la réduction de l'exode rural.

Le Plan Maroc Vert constitue une opportunité pour le développement de cette filière. Pour assurer la réussite de ce développement, il est indispensable que **les agriculteurs (particulièrement les petits et moyens) soient réellement impliqués** à côté des spécialistes, développeurs et autres intervenants dans tous les processus de ce développement. En effet ces agriculteurs détiennent une expertise locale très utile pour la réussite des projets de développement.

Le présent travail repose sur des données de diagnostics réalisés dans la région (Arning et al, 2008 et Elattir, 2013), sur les données monographiques de la région (DRAM-T, 2007 ; MAPM, 2012 et site de l'ADA) et sur l'exploitation et l'analyse des données (Elattir 2013) portant sur les problèmes posés à la filière et les solutions proposées par les concernés.

Ce travail comporte un chapitre sur les résultats du diagnostic et de l'analyse de la situation actuelle de la filière de pomme de terre dans la région d'étude, et un chapitre sur les projets proposés pour le développement de cette filière.

I. DIAGNOSTIC ET ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE DE LA FILIERE DE POMME DE TERRE DANS LA REGION DE MEKNES

Après une exploitation des informations existantes sur cette filière, un diagnostic participatif a été réalisé auprès de petits et moyens agriculteurs et du personnel de vulgarisation. Une analyse des problèmes a été réalisée avec l'aide des concernés qui ont également proposé des solutions aux problèmes posés. Aussi, une analyse SWOT de la filière a été élaborée.

A. CARACTERISATION DE LA FILIERE DE POMME DE TERRE DE LA REGION DE MEKNES-TAFILALET

1. Conditions de production dans la région de Meknes-Tafilalet

La Région de Meknes-Tafilalet comprend la Préfecture de Meknes, et les Provinces Elhajeb, d'Ifrane, de Khenifra, de Midelt, et d'Errachidia. La région comprend la plaine du Saïs avec ses sols profonds et riches, une série de plateaux et vallées alluvionnaires notamment Tigrigra, le plateau du Guigou, la plaine du Tafilalet et les vallées voisines.

Cette région se caractérise par l'abondance de ses ressources hydriques superficielles (sources, lacs artificiels, dayats, barrage, ...) et plus particulièrement les eaux souterraines (la nappe des Rides Pré-rifaines, la nappe de Saïss, la nappe des Causses Moyen Atlasique, et la nappe de Tigrigra).

Vue sa grande étendue et son relief diversifié, le climat de cette région s'étend de l'étage bioclimatique humide à Ifrane (1.100 mm de pluie) à l'étage bioclimatique pré-saharien avec (250 mm) à Errachidia. La plaine du Saïss et les reliefs pré-rifains sont caractérisés par un climat stable, froid et pluvieux l'hiver, et chaud et sec l'été. La zone montagneuse de la Région est connue par son froid et des chutes de neige en hiver ainsi que des variations climatiques entre l'hiver et l'été.

2. Importance de la pomme de terre de la région de Meknes-Tafilalet

Les fortes potentialités agricoles de la région permettent de répondre aux exigences de la culture de pomme de terre, et de pratiquer trois cycles de culture dans l'année : culture de saison, culture d'arrière saison et culture de montagne. La production de cette région en 2008-09 est de 329.570 tonnes soit 20 % de la production nationale (MAPA, 2012). Sa superficie est de 12.080 ha représentant 19% de la superficie nationale en pomme de terre. La région de Meknes-Tafilalet est la première zone de production de pomme de terre au Maroc Par rapport aux superficies irriguées de la région, la pomme de terre vient après l'olivier.

Les superficies emblavées en pomme de terre par zone (MAPA, 2012) sont de 4.835 ha, 4.600 ha, 1.955 ha, 260 ha et de 430 ha respectivement dans les DPA de Khénifra (Midelt comprise), d'El Hajeb, de Meknes, d'Ifrane et dans l'ORMVA de Tafilalet, produisant respectivement 97.000 T, 144.250 T, 71.430 T, 5.150 T, 11.740 T. Les rendements obtenus respectivement sont : 20,06 T/ha, 31,36 T/ha, 36,54 T/ha, 19,81 T/ha, et 27,30 T/ha. Le rendement moyen de cette région en pomme de terre est de 27,28 T/ha. On estime le nombre de producteurs de pomme de terre dans la région à 4.500 agriculteurs.

3. Types de production de pomme de terre dans la région

On distingue trois types de production de pomme de terre dans la région de Meknes-Tafilalet :

- La Culture de saison : Les plantations ont lieu entre janvier et février. Les semences utilisées sont soit d'origine étrangère (semences certifiées) ou locale (semences communes). Les récoltes sont réalisées entre mai et juin. Cette production alimente le marché national en pomme de terre de consommation. Une partie de la production de saison est utilisée comme semences pour les cultures d'arrière saison. Les rendements moyens obtenus sont de 35 T/ha.
- La Culture d'arrière saison : La plantation s'effectue en aout-septembre. Les semences utilisées sont prélevées de la production de la culture de saison (semences communes). Les récoltes se font en novembre –décembre. Les rendements moyens obtenus sont de l'ordre de 25 – 30 T/ha.

- Ces cultures de saison et d'arrière saison sont pratiquées essentiellement dans les DPA Meknes et une partie de la DPA du Hajeb).
- La culture de montagne : Elle est pratiquée dans les zones des DPA d'Ifrane, de Khénifra et une partie de la DPA Hajeb. La plantation s'effectue essentiellement en mai – juin et les récoltes en août-septembre. Les semences utilisées sont prélevées des cultures d'arrière saison (semences communes). Les rendements moyens obtenus sont de l'ordre de 20 T/ha.

4. Types de commercialisation

Dans cette région, les agriculteurs n'exportent pas de pomme de terre. La production destinée à la transformation est insignifiante et le principal débouché est le marché national de consommation en frais, et de semence commune non certifiée. A cause du manque de trésorerie et de moyens de transport les petits producteurs préfèrent vendre leur production sur pieds. Le marché local est dominé par un tissu d'intermédiaires concentrant une part importante de la marge sans apport de la valeur ajoutée. En cas d'abondance de production, on assiste à une chute des prix sur ce marché.

B. ANALYSE DES PROBLEMES PAR LES PRODUCTEURS DE POMME DE TERRE

Les contraintes ou faiblesses de la filière ont été identifiées et hiérarchisées par les concernés (Elattir, 2013) comme suit :

- Le problème de commercialisation prix fluctuants et problème d'intermédiaires.
- La faible disponibilité de la semence importée, sa cherté et le non contrôle de sa qualité.
- La faible maîtrise de la lutte contre le mildiou.
- Le non contrôle de la qualité des intrants.
- Faible assistance technique des agriculteurs.

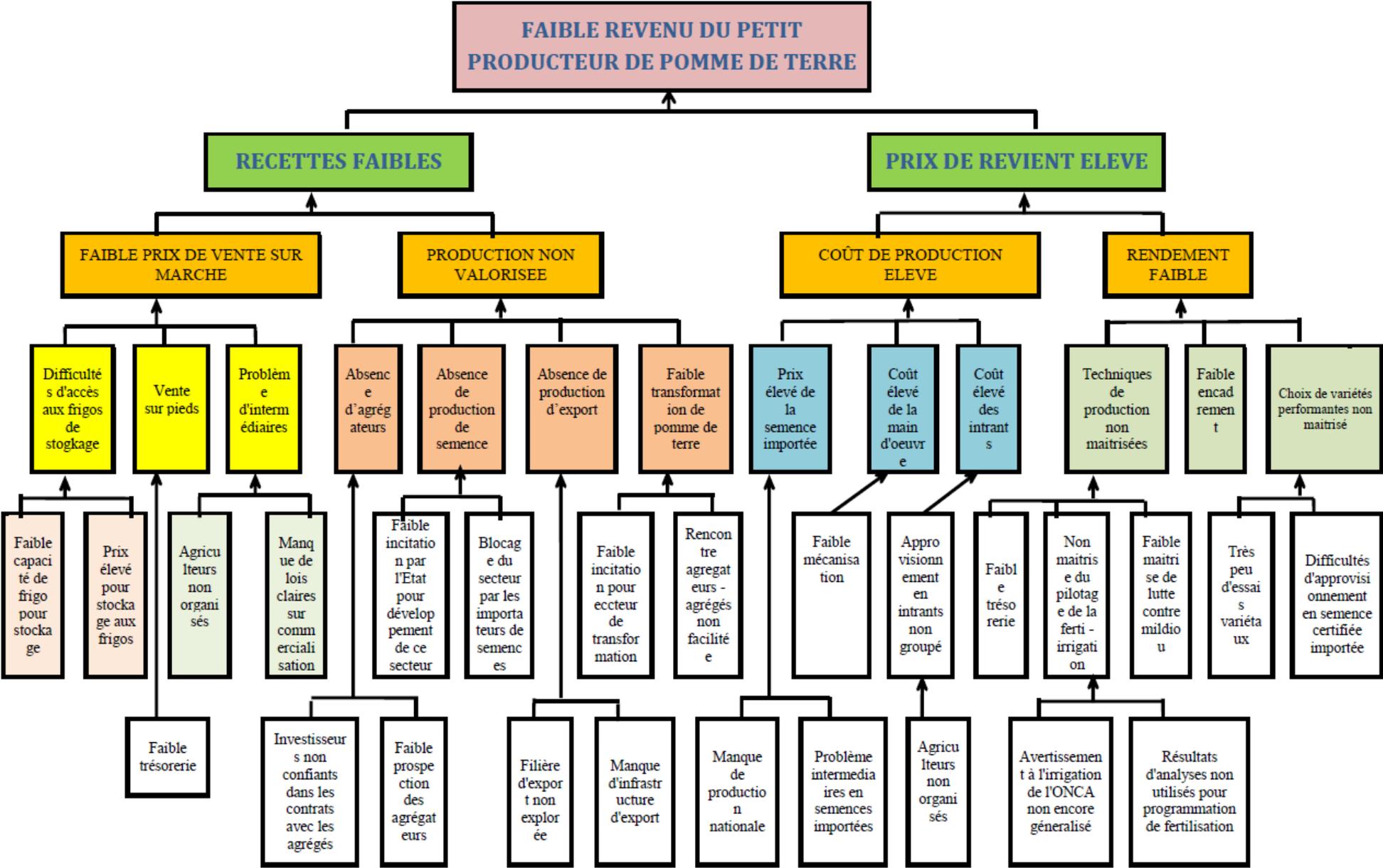
La figure 1 donne un arbre à problèmes qui montre les causes de chacun des problèmes posés et les effets qu'ils engendrent. Dans l'arbre à problème, les effets (conséquences) sont représentés en haut et les causes (racines) en bas. Les flèches indiquent des relations directes.

C. SOLUTIONS PROPOSEES PAR LES AGRICULTEURS

Les dispositions à prendre et perspectives d'avenir proposées par les agriculteurs de la région (Elattir, 2013) sont les suivants :

- Création d'un comité régional de la filière pomme de terre qui suit le développement de ce secteur.
- Protection des agriculteurs contre les intermédiaires : renforcer les lois pour définir les limites d'intervention des intermédiaires et Intervention de l'Etat pour organiser le marché de gros
- Encouragement des agriculteurs à s'organiser en groupement pour assurer leur approvisionnement en semences et intrants et rechercher des possibilités de commercialisation.
- Recherche de possibilité d'agrégation pour la production de semence certifiée de pomme de terre. Entre groupement d'agriculteurs et le Ministère (SONACOS, ONSA, INRA, ...).
- Incitation des industriels pour créer dans les zones de production des unités de transformation de la pomme de terre en frites surgelées et chips.
- Encadrement et assistance techniques des agriculteurs le long de la campagne.
- Etablissement des essais de démonstration dans la région pour répondre aux besoins en conseils des agriculteurs.
- Choix de variétés de pomme de terre adaptées à la région et résistantes au mildiou.
- Intervention des vulgarisateurs au moment opportun pour lutter contre les maladies.
- Accélérer le processus de Reconversion de l'irrigation gravitaire en irrigation localisée.
- Recherche de développement de la mécanisation pour améliorer la qualité de la production et pour réduire le coût de production.

Figure 1. Arbre à Problèmes



D. ANALYSE SWOT DE LA PRODUCTION DE POMME DE TERRE DANS LA REGION DE MEKNES-TAFILALET.

1. Points forts ou Forces « Strengths » de la filière de pomme de terre

- Conditions agro-écologiques favorables pour la production de plusieurs cycles de pomme de terre le long de l'année dans les différentes zones de la région.
- Les agriculteurs disposent d'un savoir-faire technique pour la production de pomme de terre.
- Existence de quelques agriculteurs dans la région qui obtiennent des rendements élevés de l'ordre de 60-70T/ha et disposant d'une expertise technique locale.
- La région alimente les consommateurs marocains en pomme de terre fraîche.
- La région est actuellement une source de semence de pomme de terre commune non certifiée.
- Proximité de la région à plusieurs marchés de gros.

2. Points faibles ou Faiblesse « Weaknesses » de la filière de pomme de terre

Niveau commercialisation

- Problème des intermédiaires accaparant les circuits de collectes de production entraînant la réduction à un niveau très bas de la marge de profit du producteur.
- Insuffisance d'infrastructure de stockage au frigo et cherté des prix de stockage.
- Faible disponibilité d'unités de valorisation de la pomme de terre dans la région pour l'export, le marché de la semence, la transformation en frites surgelées et chips,
- Manque d'agrégation dans cette filière de pomme de terre.

Niveau Production

- Difficultés d'approvisionnement en semences certifiées importées, Prix élevé de cette semence certifiée.
- Faible contrôle de la qualité de semence importée vendue sur le marché local.
- Faible disponibilité de variétés de bonne qualité adaptées à la région et tolérantes aux maladies.
- Insuffisance d'encadrement des agriculteurs.
- Absence de stratégie de lutte phytosanitaire contre le mildiou.
- Non maîtrise du pilotage de la ferti-irrigation localisée de la pomme de terre (Besoins en eau et engrais non connus).
- Non utilisation des analyses du sol et de l'eau pour l'établissement des programmes de fertilisation classique/fertigation/application foliaire.
- Insuffisance du contrôle de la qualité des intrants (engrais et produits phytosanitaires) sur le marché local et la cherté de ces intrants.
- Très faible mécanisation des opérations culturales ; Coût de la main d'œuvre élevée.
- Faiblesse des capacités financières des petits agriculteurs ; Difficultés d'octroi de crédit pour les petits agriculteurs.
- Faible rendement de la pomme de terre chez les petits agriculteurs.

Niveau organisationnel

- Absence d'organisation des producteurs de pomme de terre, et faible organisation de la filière.
- Faible implication des petits agriculteurs dans les programmes de développement existants.
- Faible « visibilité » des agriculteurs dispersés, sous-informés et n'agissant pas dans le cadre d'une « stratégie collective » de développement.
- Très peu de programmes de recherche établis dans le domaine de l'amélioration du rendement de la pomme de terre dans la région ; Coordination insuffisante entre les producteurs de pomme de terre et les différents organismes de recherche, et de développement.

3. **Potentialités « Opportunities »**

- Une forte demande du consommateur marocain en pomme de terre fraîche et transformée.
- Proximités de débouchés régionaux à forte demande (Fès, Meknès, Casablanca, Rabat, Tanger).
- Mise en œuvre d'un certain nombre de mesures prévues dans le Plan Maroc Vert (système d'agrégation, valorisation, organisation du marché intérieur ...).
- Les potentialités techniques de la production de la semence certifiée, de la pomme de terre pour l'export, de la pomme de terre pour la transformation et pour la consommation en frais existent dans cette région.
- Accord Maroc-Union Européenne favorable aux exportations de pomme de terre sur l'Europe.
- Possibilités d'octroi de subvention pour la mécanisation et pour la reconversion de l'irrigation gravitaire en irrigation localisée.
- Création de l'ONCA pour l'assistance technique des agriculteurs.

4. **Menaces « Threats »**

- Absence de semence certifiée de qualité.
- Non maîtrise de la lutte contre le mildiou.
- Faible trésorerie du petit agriculteur.
- Problème des intermédiaires.
- Valorisation des productions de pomme de terre est insignifiante.
- Absence d'une stratégie claire de développement de la filière.
- Faiblesse revenu de l'agriculteur.
- Elimination des petits et moyens producteurs.

5. **Recommandations de l'analyse de SWOT**

Ci-après quatre recommandations tirées de notre analyse SWOT de la filière pomme de terre de la région de Meknes-Tafilalet :

- Pour rechercher l'optimisation à la fois des forces et des potentialités de cette filière, on mettra en œuvre les moyens prévus par le Plan Maroc Vert pour organiser la commercialisation sur le marché local, inciter les investisseurs pour une meilleure valorisation de la pomme de terre et organiser des systèmes d'agrégation autour d'unités de valorisation. Ceci va permettre d'assurer une amélioration du rendement de la pomme de terre dans les différentes zones de production de la région et pour le type de valorisation choisie.
- Pour minimiser les faiblesses qui empêchent la filière de profiter de ses potentialités, l'ONCA est en cours de mettre en place un système d'avertissement à la ferti-irrigation localisée et à la lutte phytosanitaire. Ceci permettra à l'ONCA et aussi aux techniciens des agrégateurs potentiels de renforcer l'encadrement et l'assistance technique des petits agriculteurs de pomme de terre en vue d'améliorer le rendement et la qualité recherchée selon le type de valorisation.
- La mise en place d'une stratégie claire de développement de la production, de la valorisation et de la commercialisation de la pomme de terre permettra d'optimiser les points forts qui peuvent permettre de faire face aux menaces. La production locale de semence certifiée, la diversification des débouchés, l'organisation en agrégation permettent aux agriculteurs de diversifier et valoriser leur production, et d'assurer son écoulement et d'augmenter leur revenu.
- Le développement de la filière pomme de terre de la région Meknes-Tafilalet dans le cadre du Plan Maroc Vert, par l'exploitation des potentialités techniques, l'organisation des agriculteurs en système d'agrégation, la diversification des débouchés, l'amélioration de la qualité de production selon le type de valorisation, l'utilisation de semence certifiée de qualité et la mise en place d'un système d'encadrement par l'ONCA et/ou les agrégateurs pour la maîtrise par l'agriculteur des techniques de production, vont permettre d'augmenter le revenu des ruraux et de minimiser à la fois les faiblesses de la filière et les menaces sur ce secteur.

II. PROPOSITION DE PROJETS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE POMME DE TERRE DE LA REGION DE MEKNES-TAFILALET

Suite aux résultats de l'analyse des problèmes par les agriculteurs et des solutions émises qu'ils ont proposées, et ceux de l'analyse SWOT, il s'avère que quatre groupes de projets sont indispensables pour le développement de cette filière pomme de terre :

- Projet d'organisation de commercialisation du marché local
- Projets de valorisation et d'agrégation
- Projets de recherche adaptative
- Projets de formation des agriculteurs et de transfert de technologies

Les deux premiers groupes de projets visent l'amélioration des recettes des agriculteurs en diversifiant les débouchés d'écoulement du produit. Les deux derniers visent l'amélioration du rendement de qualité de pomme de terre (45 à 70 T/ha) contribuant à une réduction du prix de revient de la production. Ces projets de développement vont aider à contribuer à l'augmentation des revenus des producteurs.

Pour réduire l'impact négatif des intermédiaires sur le marché local, le PMV prévoit une organisation de la commercialisation sur le marché local. La valorisation de la pomme de terre permettra de créer de nouveaux débouchés pour la production. La recherche d'un système d'agrégation adapté à la filière et accepté par les petits agriculteurs et les agrégateurs potentiels contribuera au financement, à l'encadrement des agriculteurs, aux achats groupés des intrants et un écoulement assuré de la production.

Pour l'amélioration en quantité et en qualité de la production pour chaque type de valorisation, des recherches adaptatives doivent répondre aux problèmes techniques posés aux agriculteurs. Les agriculteurs doivent participer à l'identification de ces thèmes de recherche adaptative. Avec leur expertise locale, les agriculteurs participeront avec les spécialistes et les différents intervenants dans la filière à l'établissement de leurs programmes de formation et de transfert de nouvelles technologies.

Avant de démarrer ces projets, il faudrait informer les agriculteurs de la région par zone et par type de production de pomme de terre, des objectifs fixés par ces projets. *Ceci va permettre aux agriculteurs de donner leur avis avant de lancer les Appels d'Offre par l'administration. Ce processus d'implication des agriculteurs dès le démarrage dans les différents projets de développement du secteur va faciliter le lancement des opérations de l'organisation de la filière. Il va également responsabiliser les concernés pour pouvoir suivre et évaluer la réalisation de ces projets.*

A. PROJET D'ORGANISATION DE COMMERCIALISATION DU MARCHE LOCAL

Comme indiqué auparavant, la quasi-totalité de la production de pomme de terre est destinée au marché local. Ce marché est dominé par les intermédiaires. L'assise légale régissant les marchés de gros n'est pas conforme à l'esprit du Plan du Maroc. Les actions à mener sont :

- Etude du cadre légal actuel de la commercialisation de la pomme de terre dans la région
- Identification des moyens d'intervention au niveau des textes et de leur application : Clarifier le rôle des différents intervenants dans la commercialisation (les producteurs, les intermédiaires, les grossistes, les détaillants, ...).
- L'assainissement des circuits de commercialisation, notamment à travers la refonte des textes régissant le fonctionnement des marchés de gros et la mise en application des normes de qualité.

B. PROJETS DE VALORISATION ET D'AGREGATION

Malgré la présence d'un grand potentiel pour l'export, pour la transformation, et pour la production de semence la quasi-totalité de la production est destinée à la consommation en frais et au marché de la semence non certifiée. La valorisation de cette production s'impose. Parmi les valorisations proposées, on distingue :

- La production de semence certifiée pour le marché de semence.
- La création d'unités frigorifiques de conservation de la pomme de terre.
- La production de pomme de terre biologique pour l'exportation.
- La transformation des pommes de terre en produits dérivés, notamment produits pré-frits surgelés, frites surgelées, chips, flocons, ...

La réalisation de ces projets de valorisation passe d'abord par l'identification des types de valorisations, les études de marchés pour les différentes productions, les études de faisabilité, la détermination des lieux ou zones de production pour les différents types de valorisation, la définition de la qualité de pomme de terre exigée pour chaque type de valorisation et la discussion avec les agriculteurs pour valider ces types de production et de valorisation.

Ces unités de valorisation nécessitent des investisseurs ou agrégateurs qui travailleront en collaboration avec les agriculteurs ou agrégés qui vont alimenter ces unités de valorisation de la pomme de terre. Dans ce cadre, l'organisation des producteurs est nécessaire. Le développement de l'agrégation se fera autour du type de valorisation en recherchant le type d'agrégation adapté aux types de valorisation.

1. Projet de production pour le Marché de la semence certifiée

Les besoins du Maroc en semences de pomme de terre sont estimés à 160.000 tonnes. En moyenne, 46.000 tonnes de semences certifiées sont importées principalement des Pays Bas, de la Grande Bretagne, de la France, du Danemark,

La production de semence certifiée de pomme de terre au Maroc n'a pas dépassée 2000 tonnes/campagne. L'essentiel des besoins en semences proviennent des semences communes produites localement et surtout prélevées des productions précédentes.

Le coût de la semence importée en 2010 est de 170.695.000 dh. Il représente plus de deux fois le montant de nos recettes d'exportations (81.027.000 dh) en pomme de terre durant la même année. Les prix des semences certifiées importées sont de 6 à 12 dh/kg selon les variétés.



Devant cette situation, un programme de production de semences certifiées au niveau national s'impose en vue de répondre aux besoins en semence de pomme de terre et constituera une valorisation de la production de pomme de terre. Une augmentation de rendement dans les

exploitations de productions de semence va réduire le prix de revient et permettra une réduction des prix de vente de la semence certifiée.

Dans la région de Meknes-Tafilalet, le Plan Maroc Vert a prévu un Projet de Production de semences sélectionnées de pomme de terre dans la zone de montagne de khénifra sur 200 ha et intéressant 50 agrégés. D'autres études du Ministère de l'Agriculture ont déterminé des programmes de production de semence certifiée dans la région. Il faudrait les reprendre et créer une agrégation tout autour de la production de semences certifiées de pomme de terre.

2. Installation d'unités frigorifiques de stockage et de la conservation de la pomme de terre

L'installation d'unités frigorifiques pour la conservation et le stockage de la pomme de terre est très recherchée par les agriculteurs. Ceci pourra aider à mieux conserver leur production pour le marché de semences et pour la consommation en frais. Cette amélioration de la conservation permet une certaine régularité de l'offre sur le marché. Une agrégation pourra être créée autour de cette activité de stockage et de conservation.

3. Projet de production de pomme de terre biologique pour l'exportation

Le Maroc est connu pour ses exportations de pomme de terre sur l'Europe qui proviennent des régions d'Agadir et de Casablanca-Rabat (zone du Centre). Depuis le 1^{er} octobre 2012, les exportations marocaines de pommes de terre sur l'Union Européenne ne sont plus assujetties aux cotas comme dans le cas de la tomate.

La production de certaines zones de la région de Meknes montre qu'un potentiel d'exportation existe mais il n'est pas exploité. Des essais de productions destinées à l'exportation doivent être réalisés dans les zones qui s'y prêtent. Ainsi, on testera des variétés et technologies pour améliorer la précocité. La production doit être conditionnée et emballée dans une station de conditionnement et d'emballage certifiée.

Pour valoriser ces exportations, il serait intéressant de s'orienter vers des productions biologiques. Ainsi, les exploitations qui vont exporter de la pomme de terre biologique doivent être certifiées « Bio ». Le label biologique pour cette production doit être obtenu chez des organismes de certification « Bio » selon les cahiers de charge établis par le Ministère de l'Agriculture.

4. Projet de Transformation des pommes de terre en frites surgelées et chips

Au Maroc, on assiste à une demande croissante des produits dérivés de la pomme de terre à savoir les frites surgelées et les chips, par les chaînes de restauration rapide, les snacks, les restaurants d'entreprise, les supermarchés, et les collectivités. Pour répondre aux besoins croissants en ces produits, on procède à l'importation. La transformation de la pomme de terre en frites surgelées et en chips, est très peu développée au Maroc.

Ce secteur de transformation nécessite une organisation en agrégation basée sur un cahier de charge établi en commun accord par les unités de transformation et les agriculteurs. Ce système d'agrégation doit être étudié par les concernés pour décider du système à adopter.

Les frites surgelés, les chips, les flocons et la fécule de pomme de terre doivent être produits à partir de matériel végétal ayant des caractéristiques spécifiques à chaque type de produit fini. Les conditions de production de la pomme de terre pour la transformation doivent être maîtrisées par les agriculteurs. On recherchera un rendement élevé, une haute qualité et des coûts de production les plus bas possibles.

5. Projet de Mise en place d'agrégation autour de chaque type de valorisation

Les valorisations indiquées ci-dessus nécessitent des investissements. Ceux-ci pourront être apportés par des agrégateurs qui vont travailler sous contrat avec les agriculteurs. Une prospection d'agrégateurs doit être réalisée parmi les investisseurs marocains et/ou étrangers.

A l'aide de l'approche participative, travailler avec les agrégés intéressés et l'agrégateur pour mieux exprimer leur exigence et conditions d'établissement du contrat. Ce contrat gagnant-gagnant doit être établi en commun accord entre eux. On recherchera un système d'agrégation adapté au type de valorisation et accepté par les petits agriculteurs et les agrégateurs potentiels.

Ce système d'agrégation crée autour d'un type de valorisation, va permettre à l'agrégateur de s'approvisionner régulièrement en pomme de terre produite par les agrégés. Ceci assure aux agrégés l'écoulement de leur production à un prix stipulé dans le contrat. Aussi, pour produire la quantité et la qualité exigée par le contrat, l'agrégateur met à la disposition des agrégés un encadrement efficace, un préfinancement et une organisation pour l'octroi d'intrants de bonne qualité et à un prix raisonnable.

En cas d'absence d'investisseurs, faire ériger l'organisation des producteurs en un agrégateur compétitif à l'image de COPAG du Souss-Massa. Ceci exigera un accompagnement par l'Etat, ou des ONG, ou autres, des groupements d'agriculteurs impliqués dans la production en créant un Partenariat Public-Privé (PPP).

C. PROJET DE RECHERCHE ADAPTATIVE

Pour bien développer la filière de pomme de terre, un programme de recherche adaptative répondant aux besoins de la profession doit être établi. A travers la discussion menée avec quelques agriculteurs de la région de Meknes (zones de Mhaya, d'Ain Taoujtat, de Bouderballa, et de Sebaa Ayou), des techniciens et cadres de la DRA de Meknes et de ses CT et sous CT concernés par la pomme de terre, il s'avère que sur le plan technique trois axes doivent être étudiés :

- Recherche de semence certifiée de variétés productrices, avec une bonne qualité répondant au marché local et/ou à la transformation, et résistantes au mildiou et aux basses températures. Ceci en développement des techniques de conservation de la semence certifiée.
- Maîtrise de la stratégie de lutte contre les principales maladies : mildiou et alternaria.
- Etablissement de programmes de fertilisation et fertigation basés sur l'analyse du sol et de l'eau en vue d'atteindre les rendements escomptés. Ainsi seront étudiées les doses et les dates d'apport le long de la campagne (Pilotage de la ferti-irrigation localisée).

Il faudrait aussi étudier l'impact de la mécanisation des travaux d'entretien, de plantation et de récolte sur le prix de revient de la culture, la qualité et la quantité de sa production.

D. PROJET DE FORMATION DES AGRICULTEURS ET DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

Chaque fois qu'on veut établir un programme de formation des petits et moyens agriculteurs, on doit impliquer les concernés et on se basera sur leurs besoins réels en conseils. Cette formation doit être participative c'est-à-dire que les agriculteurs apportent leur expertise locale qui sera complétée par l'expertise du spécialiste. Ceci permettra un transfert rapide et efficace d'une technique ou technologie aux petits agriculteurs.

La formation a lieu sur le champ le long de la campagne (Farmer Field School –FFS- ou Champs écoles des producteurs). Elle ne pourra être efficace que si les petits agriculteurs

arrivent à écouler leur production dans un système d'agrégation. Car lorsque le prix est fixé, toute augmentation de rendement de qualité fait augmenter les recettes de l'agriculteur.

Durant notre diagnostic, les petits agriculteurs qui obtiennent 20 à 25 T/ha ont exprimé les besoins en conseils suivants en vue d'augmenter leur rendement à un niveau supérieur :

- Stratégie de Lutte efficace contre le mildiou ;
- Maîtrise du pilotage de la ferti-irrigation localisée et des bonnes pratiques agricoles ;
- Choix de cultivars adaptés aux conditions de production.

L'ONCA pourrait à son démarrage recruter des spécialistes qui dans le cadre de la formation participative (FFS) le long de la campagne vont encadrer les agriculteurs et les jeunes vulgarisateurs sur les thèmes choisis par les concernés dans chaque type de production (saison, arrière saison, et production de montagne). Les données fournies par les stations d'avertissement à l'irrigation et à la lutte phytosanitaire, équipées par l'ONCA pourront aider les spécialistes, les vulgarisateurs et les agriculteurs à mieux piloter la ferti-irrigation localisée, et la lutte efficace contre le mildiou de la pomme de terre.

Ce travail de formation et d'assistance technique sera basé sur des essais de démonstration réalisés sur des parcelles d'agriculteurs choisis par les concernés. L'objectif de cette formation dans cette région est d'atteindre des rendements de qualité de 45 à 70 t/ha obtenus déjà par des gros agriculteurs de la région.

E. RESULTATS ATTENDUS DE CES PROJETS DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE

1. Amélioration de la productivité et de l'écoulement des types de production de pomme de terre dans la région de Meknes-Tafilalet.
2. Mise en place de projet pilote de production et d'exportation de la pomme de terre.
3. Valorisation de la production de pomme de terre par le stockage au froid.
4. Valorisation de la Production de pomme de terre par la transformation.
5. Production de semences certifiées de pomme de terre.
6. Prospection d'Agrégateurs autour des types de valorisations, assurant le préfinancement
7. Augmentation des revenus des ruraux producteurs de pomme de terre
8. Création d'emplois
9. Amélioration des conditions de vie des ruraux de cette zone
10. Réduction de l'exode rural

CONCLUSION ET SYNTHÈSE

La filière pomme de terre occupe la 2^{ème} superficie irriguée après l'olivier dans la région de Meknes-Tafilalet. Cette région présente d'importantes potentialités pour le développement de cette filière. Aussi 70% des producteurs de pomme de terre sont des petits agriculteurs. Le développement de cette filière pourrait augmenter leur revenu et améliorer les conditions de vie des ruraux de la région.

Le Diagnostic de cette filière a montré que les agriculteurs rencontrent trois grands axes de problèmes qui pourront bloquer à moyen terme le développement de cette filière. Le premier problème est celui de l'intervention des intermédiaires au niveau commerciale, surtout en période surproduction, du fait que la valorisation de la production est très faible. Le deuxième problème est la disponibilité de semences certifiées. Le troisième problème est la faiblesse des rendements chez les petits agriculteurs due d'une part à leur faible trésorerie qui ne leur

permet pas de se procurer les intrants nécessaires et d'autre part due au manque d'assistance technique principalement dans les domaines de choix de variétés adaptées, lutte phytosanitaire efficace contre le mildiou et la faible maîtrise du pilotage de la ferti-irrigation localisée.

Le Plan Maroc Vert est une opportunité pour le développement de cette filière par la recherche de types de valorisation de la production et l'encouragement de création d'agrégation autour de chaque type de valorisation. Ceci va permettre d'assurer l'écoulement de la production des petits agriculteurs, et l'assistance technique et de faciliter le financement des cultures.

A partir du diagnostic de situation et des propositions de solutions exprimées par les petits agriculteurs de la région, ce présent travail a mis en relief quatre groupes de projets de développement : i. Projet d'organisation de commercialisation du marché local ; ii. Projets de valorisation et d'agrégation ; iii. Projets de recherche adaptative ; iv. Projets de formation des agriculteurs et de transfert de technologies. Ces projets ont pour but d'augmenter les recettes des agriculteurs et de réduire le prix de revient de la production.

Les deux premiers groupes de projets visent l'amélioration des recettes des agriculteurs en diversifiant les débouchés d'écoulement du produit par l'amélioration de la commercialisation sur le marché intérieur et en valorisant la production. Les deux derniers groupes de projets visent l'augmentation du rendement de qualité de pomme de terre pour atteindre 45 à 70 T/ha. Ceci entraînera une réduction du prix de revient de la production. Ces projets de développement vont aider à contribuer à l'augmentation des revenus des producteurs.

La condition principale pour la réussite de ces projets de développement de cette filière dans le cadre du Plan Maroc Vert, est **l'implication réelle des agriculteurs** (petits agriculteurs compris) dans tous les processus d'amélioration de la filière. En effet ces agriculteurs détiennent une expertise locale très utile pour cette réussite. Leur implication à côté des développeurs, des spécialistes et d'autres intervenants serait utile depuis le diagnostic, en passant par l'identification des objectifs de projets de développement, jusqu'au suivi et évaluation de leur réalisation.

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE

Arning, R. C. Bauer, C. Bulst, A. Edler, D. Fuchs, et A. Safi. 2008. Les Petites et Moyennes Exploitations Agricoles face aux structures de supermarchés. Commercialisation des produits agricoles en Tunisie et au Maroc à l'exemple de trois filières. FAO et GTZ.

DRA M-T. 2007. Monographie Agricole de la Région de Meknès – Tafilalet. Direction Régionale d'Agriculture de la région Meknes-Tafilalet. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime.

Elattir, H. 2013. Description du système de production de pomme de terre au Maroc.. Cas de la zone de Mhaya. Centre d'excellence morocco allemand pour l'agriculture. Contrat BMELV/GFA. Rabat.

MAPM, 2012. Direction de Développement des filières, Division des Filières Végétales. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime.

www.ada.gov.ma